

AG de l'A4P le 19 août

L'assemblée générale de l'association pour la protection du patrimoine des Portes-en-Ré (A4P) se tiendra mardi 19 août à 10h30, salle des réunions de la mairie (au 1^{er} étage) aux Portes.

À cette occasion, le point sera fait sur l'achèvement des travaux de restauration de la cabane des fontaines et surtout sur son devenir. Le bureau de l'A4P fera part de ses réflexions et actions pour mettre en valeur ce site qui deviendra la Maison de la Dune, lieu dédié à l'information du public sur l'importance de connaître et protéger la zone dunaire et sa flore.

L'Association.

14h-18h - Visite-découverte : « Les dunes : notre patrimoine naturel » par l'A4P

Cette ancienne Cabane des Fontaines a été rénovée et abritera bientôt une « maison de la dune », site surprenant.

Cabane des Fontaines : accès depuis le parking du Petit Bec dans la forêt du Lizay - Tel : 05 46 29 50 74

16/05/2009

Le Phare de Ré ■ Mercredi 10 septembre 2008

Les Portes-en-Ré

De la cabane des Fontaines à la Maison de la Dune

L'assemblée générale de l'A4P (Association pour la protection du patrimoine des Portes-en-Ré) s'est tenue le 19 août à la salle des fêtes de la mairie. Le point a été fait sur le principal objectif actuel de l'A4P, c'est-à-dire la transformation de la cabane des Fontaines en Maison de la Dune qui sera un espace dédié à informer le public sur la nécessité de connaître et protéger la zone dunaire et sa flore. Le président Michel Oger a précisé le cheminement qui a abouti à cet objectif : d'abord réhabiliter un édifice voué à la destruction, ensuite prendre en compte l'importance de la dune, soit un tiers du linéaire côtier de l'île de Ré, enfin tirer profit de cette restauration pour créer une Maison de la Dune puisqu'il n'en existe pas en Charente-Maritime, afin de sensibiliser le public sur les enjeux de la préservation de notre littoral.

Ouverture prévue au printemps 2009

Les travaux de restauration ont été réalisés en tenant compte de plusieurs nécessités : respecter le caractère initial de la cabane des Fontaines et



Le crépissage des murs avant la touche finale.

Photo J.-C.L.

renforcer la sécurité de ce bâtiment isolé soumis au vent et aux possibles intempéries. Le chantier sera achevé courant septembre. Son financement est constitué à 85 % de fonds privés : subventions de fondations d'entreprises (Veolia Environnement et Banque Populaire) et dons de particuliers.

Le plan des actions pour les mois à venir est le suivant : réalisation d'un sentier botanique, mise en place des panneaux d'information sur l'évolution du système dunaire et la flore

à l'extérieur du site, présentation à l'intérieur du bâtiment d'une exposition sur les dunes et sur les différentes espèces botaniques existantes dont certaines deviennent plus rares sur l'île de Ré.

Après les interventions très appréciées de Florence Le Guillou, directrice de la LPO, Dominique Chevillon, président de l'association Ré Nature Environnement et Philippe Pouvesle, représentant l'ONF, Jean-Pierre Blanchard, adjoint au maire, a confirmé le soutien de la commune sur ce projet. En conclusion, Michel Oger a remercié pour sa participation un public très attentif et a indiqué que l'ouverture de la Maison de la Dune était prévue au printemps 2009. ■

Brigitte Labouheure

Composition du bureau de l'A4P :
Michel Oger président, Blandine Mesnil vice-présidente, Anne Deniel secrétaire, Denise Martin trésorière, Marie-Françoise Penaud secrétaire-adjointe, Michèle Réveillé-Martin trésorière adjointe. Membres : Nathalie Chatenay, Claude Lefèvre et Jean-Michel Silveanu.

Environnement Conférence, sorties botaniques et ornithologiques, projet de charte des usagers des bois du canton sud et autres projets, l'activité de l'association Ré Nature Environnement a été riche en juin, juillet et août.

Découvrir et respecter la nature

Une conférence sur les plantes patrimoniales, les plantes invasives et les plantes envahissantes a été organisée à Saint-Martin le 20 juin, par l'association Ré Nature Environnement. Trois plantes patrimoniales de l'île de Ré (qui présentent une véritable valeur botanique par leur rareté ou leur particularisme et pour lesquelles un inventaire actualisé a été lancé) ont été décrites. Il s'agit du Lys de mer (protection régionale), de l'Œillet des dunes (protection nationale) et de l'Omphalode du littoral appelée aussi Cynoglosse des dunes (protection nationale). Les principales plantes invasives "à risques" par leur développement très rapide (Ailhante ou faux Vernis du Japon, Baccharis, Cannes de Provence...), les principales plantes envahissantes (chêne vert, fougère aigle...) qui colonisent les espaces naturels ont également été décrites. Trois sorties botaniques ont eu lieu avec Pierre Le Gall. Elles ont bénéficié de conditions exceptionnelles compte tenu de la durée de la floraison pendant ce printemps et cet été arrosés... Parmi les activités, quatre sorties ornithologiques sur les oiseaux nocturnes ont été faites dans le canton sud (rapaces nocturnes, engoulevents, etc.). Les premières démarches sur un projet important et complexe ont été engagées. Celui d'une "Charte des usagers des bois du canton sud". L'objectif consistant à fédérer les propriétaires fonciers et les usages divers de ces bois sur des décisions partagées d'organisation de la fréquentation, la protection et la gestion de ces espaces naturels exposés à des nuisances nombreuses et croissantes.

Dans ce sens, le président de la communauté de commune, la direction des sites et de la nature du conseil général (au titre de leur propriété des espaces naturels sensibles), le conservatoire du littoral, les propriétaires fonciers, les conseillers généraux, les maires, les présidents d'ACCA, les centres équestres... ont été consultés sur le principe. Il en ressort un intérêt véritable et un clair encouragement. L'ensemble des acteurs sera évidemment consulté. Un calendrier est mis en place. Le modèle de la charte des usages et gestion des herbues de la baie du Mont Saint-Michel dans le département de la Manche inspirera ce projet.

L'ensemble des acteurs concernés devrait y voir un intérêt majeur : continuer de profiter de cet environnement exceptionnel en le préservant de toutes dégradations. Ré Nature Environnement ayant pour seule ambition d'impulser et de coordonner dans un premier temps ce projet.

De nombreux élus et acteurs de l'environnement ont été consultés sur leur vision de l'avenir de l'île.

Ré Nature Environnement a été associée au projet de la Maison de la dune et de son sentier botanique avec l'ONF, la commune des Portes-en-Ré, la LPO, par l'association pour la Protection du Patrimoine des Portes porteuse du projet et son président M. Oger.

Ré Nature Environnement reste à l'écoute de toutes observations et d'échanges sur ces sujets au 06 07 31 72 82 ou renatenvir@neuf.fr ou c/o L'Imagerie, 1 quai de la Poithevinière, 17410 Saint-Martin-de-Ré.

L'association